

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

**SOCIETE COOPERATIVE
AGRICOLE DE BONNEVAL
BEAUCE ET PERCHE**

115, rue de Chartres
28 800 BONNEVAL

Exercice clos le 30 juin 2025

**SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE
BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE**
115, rue de Chartres
28800 BONNEVAL

EXERCICE 2024 / 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 30 juin 2025)

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée, par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE BONNEVAL BEAUCE ET PERCHE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport. Par ailleurs, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



III - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- les règles et principes comptables suivis par votre société sont conformes aux informations communiquées dans l'annexe ;
- la présentation d'ensemble des comptes n'appelle pas de remarques particulières ;
- concernant les estimations comptables, nous avons procédé, sur la base des informations mises à notre disposition, à l'appréciation des approches retenues pour déterminer les dépréciations appliquées sur les immobilisations en cours, les créances, ainsi que sur les stocks. Nous avons également vérifié les estimations prises en compte pour le calcul des provisions pour risques et charges, comptabilisées au passif du bilan.

Les appréciations qui s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale, sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



C.B.B.A

Expertise Comptable
Commissariat aux comptes

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait au Mans, le 17 novembre 2025

Pour la SAS C.B.B.A.,
Frédéric COHEN,
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 01/10/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	735 292	726 163	9 129	22 183
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	735 292	726 163	9 129	22 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 881 242	3 154 777	1 726 465	1 795 815
Constructions	51 525 633	44 255 526	7 270 107	6 047 386
Installations techniques, matériel et outillage industriel	43 303 938	37 135 410	6 168 527	6 440 727
Autres immobilisations corporelles	1 868 132	1 646 393	221 740	221 190
Immobilisations en cours	1 773 422	32 218	1 741 204	342 981
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	103 352 367	86 224 324	17 128 043	14 848 099
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 254 488		1 254 488	1 263 528
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 551		38 551	37 644
TOTAL immobilisations financières :	1 293 039		1 293 039	1 301 173
ACTIF IMMOBILISÉ	105 380 698	86 950 487	18 430 211	16 171 455
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 433 503	32 597	5 400 906	9 003 806
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	58 106		58 106	102 284
Stocks de marchandises	9 694 280	517 097	9 177 182	7 516 006
TOTAL stocks et en-cours :	15 185 888	549 694	14 636 194	16 622 097
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	29 217 730	1 013 087	28 204 643	32 263 916
Autres créances	687 032		687 032	628 630
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	29 904 762	1 013 087	28 891 675	32 892 546
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 549 940		10 549 940	4 243 718
Disponibilités	258 543		258 543	457 771
Charges constatées d'avance	513 066		513 066	350 044
TOTAL disponibilités et divers :	11 321 549		11 321 549	5 051 533
ACTIF CIRCULANT	56 412 199	1 562 781	54 849 418	54 566 176
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	161 792 897	88 513 268	73 279 629	70 737 631

Bilan Passif

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 01/10/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 318 940	2 318 940	2 354 955
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 365	365 365
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 038 773	2 038 773
Réserve légale	2 635 808	2 635 808
Réserves statutaires ou contractuelles	2 178 311	2 178 311
Réserves réglementées	4 585 166	4 502 943
Autres réserves	21 805 789	21 669 406
Report à nouveau	93 383	93 383
Résultat de l'exercice	1 788 220	971 970
TOTAL situation nette :	37 809 755	36 810 913
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	37 809 755	36 810 913
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 608 385	1 608 385
Provisions pour charges	1 645 673	1 285 586
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 254 058	2 893 971
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 011 816	2 450 825
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	4 011 816	2 450 825
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 457 221	8 085 469
Dettes fiscales et sociales	1 529 785	2 027 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 133	569 583
Autres dettes	8 005 116	8 973 999
TOTAL dettes diverses :	19 774 254	19 656 517
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 429 747	8 925 404
DETTES	32 215 816	31 032 747
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	73 279 629	70 737 631

Compte de Résultat (Première Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 01/10/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
Ventes de marchandises	132 432 087	80 480	132 512 567	145 514 747
Production vendue de biens	3 563 103		3 563 103	3 552 775
Production vendue de services	4 322 435	(1 568)	4 320 867	4 047 262
Chiffres d'affaires nets	140 317 625	78 912	140 396 538	153 114 785
Production stockée			(44 179)	14 808
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 144	16 965
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			813 750	945 481
Autres produits			28 161	33 801
PRODUITS D'EXPLOITATION			141 200 414	154 125 840
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			113 931 039	134 992 360
Variation de stock de marchandises			2 011 189	(3 972 398)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 161 487	1 868 131
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(175 594)	962
Autres achats et charges externes			9 448 086	8 479 872
TOTAL charges externes :			127 376 206	141 368 926
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			271 504	385 479
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 891 680	4 712 799
Charges sociales			1 821 018	1 785 758
TOTAL charges de personnel :			6 712 698	6 498 557
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 196 872	2 289 349
Dotations aux provisions sur immobilisations			32 218	
Dotations aux provisions sur actif circulant			324 145	318 300
Dotations aux provisions pour risques et charges			662 087	383 819
TOTAL dotations d'exploitation :			3 215 322	2 991 468
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 003 864	1 976 029
CHARGES D'EXPLOITATION			139 579 594	153 220 460
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 620 820	905 379

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 01/10/25
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 620 820	905 379
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	59 035	51 903
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	507 803	451 294
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	566 838	503 198
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	398 164	432 707
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	398 164	432 707
RÉSULTAT FINANCIER	168 674	70 490
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 789 495	975 870
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	139 275	35 150
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	139 275	35 150
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 336	11 642
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	100 336	11 642
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	38 939	23 508
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	40 214	27 408
TOTAL DES PRODUITS	141 906 528	154 664 187
TOTAL DES CHARGES	140 118 307	153 692 217
BÉNÉFICE OU PERTE	1 788 220	971 970

ANNEXE COMPTABLE**1°) REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sont présentés conformément aux statuts, article 46 : plan comptable des coopératives agricoles approuvé par arrêté ministériel du 2 juillet 1986.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Elles sont comptabilisées et évaluées conformément au règlement CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et conformément au règlement CRC 2002-10 :

- Frais de recherche :	1 an
- Logiciels :	3 à 5 ans
- Constructions :	10 à 40 ans
- Aménagement des constructions :	10 à 15 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 20 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 à 10 ans
- Matériel de transport :	5 à 8 ans
- Mobilier :	10 ans

Les dépréciations sur immobilisation s'élèvent à 32 218,43€ au 30 juin 2025, elle correspond à une dépréciation d'immobilisation en cours. Une reprise pour provision a été comptabilisée pour 149 596€.

b) Immobilisations financières, participations, autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Des provisions pour dépréciations peuvent être constatées en cas de risques concernant une entreprise.

c) Stocks

Les stocks céréales ont été évalués au 30 juin 2025 selon la méthode FIFO, afin de mieux appréhender la valeur réelle des stocks.

Les stocks d'approvisionnements sont évalués selon la méthode du prix d'achat hors prestations, le cas échéant net de ristournes de fin de campagne, sauf en ce qui concerne les engrais qui sont valorisés selon la méthode FIFO.

Une dotation à la provision pour dépréciation des stocks de produits phytosanitaires a été comptabilisée pour une valeur de 106 349,03 € pour l'exercice 2024/2025. Elle s'élève au total au 30 juin 2025 à 517 097,44 € et correspond à la valeur de certains articles n'ayant pas mouvementés sur l'exercice et la dépréciation des prix unitaires sur certains produits.

La provision pour dépréciation des stocks de semences a été reprise pour 218,98 €. Elle s'élève au 30 juin 2025 à 32 596,79€ et est due à la baisse des prix des céréales en fin de campagne.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Pour l'exercice 2024/2025, une provision pour créances douteuses pour les adhérents a été comptabilisée à hauteur de 195 209,04€ et pour les tiers non associés à hauteur de 3 301,25€. Ce qui porte la provision pour créances douteuses pour les adhérents à un total de 827 519,99€ et à 165 566,94€ pour les tiers non associés.

Concernant les prêts adhérents, une provision pour dépréciation a été saisie pour un montant de 19 285,71€, ce qui porte le montant global à 20 000€.

e) Disponibilités

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers.

f) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges pour un montant total de 52 000€ sont maintenues.

Les incertitudes pesant de façon permanente au niveau du qualitatif notamment concernant les blés, au niveau de la volatilité des prix d'engrais, et le risque semence conduisent à maintenir en l'état la provision constituée les exercices précédents à hauteur de 1 556 384,98€.

La provision pour retraite a été actualisée et s'élève désormais à 987 672,68€ contre 925 585,62€ au 30/06/2024.

La provision pour primes de partenariat à distribuer est de 658 000€ au 30/06/2025.

En conclusion, l'ensemble des évaluations a été fait conformément aux règles édictées par les articles L.123-12 à L.123-24 du code de commerce.

2°) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Tableau n°2054

3°) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Tableau n°2055

4°) ETAT DES PROVISIONS

Tableau n°2056

5°) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Tableau n° 2057

6°) PRODUITS A RECEVOIR

- Clients factures à établir	79 379€
- Adhérents à recevoir	2 363€
- Etat – plafonnement CET	170 932€
- Intérêts bancaires à percevoir	3 700€

7°) CHARGES A PAYER

- Fournisseurs factures à recevoir	1 151 064€
- Dettes fiscales et sociales	1 152 362€
- Adhérents à payer	174 110€
- Intérêts courus	1 238€

8°) HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet CBBA	33 000€
--------------	---------

9°) CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- Charges d'exploitation :	513 066€
- Produits d'exploitation :	8 429 747€

10°) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Les parts sociales sont détenues uniquement par les associés coopérateurs : 154 596 parts, d'une valeur nominale de 15€ soit 2 318 940€.

Depuis sa création, le montant du capital social constaté le plus élevé était de 2 667 375€ au 30/06/2016.

- Parts sociales au début de l'exercice :	2 354 955€
- Parts sociales souscrites :	41 820€
- Parts sociales remboursées :	- 82 065€
- Reprise parts annulées :	4 230€

- Parts sociales au 30 juin 2025	2 318 940€

11°) VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Vente de marchandises	132 432 088	80 480	132 512 568
Production vendue biens	3 563 103	0	3 563 103
Production vendue services	4 322 435	-1 568	4 320 867
Total	140 317 626	78 912	140 396 538

12°) CHIFFRES D'AFFAIRES ET RESULTAT TNA

Chiffres d'Affaires TNA : 9 454 650 €

Résultat TNA : 120 642 €

13°) ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Caution de 3 060 000€ pour le dépôt de garantie de l'UNION TERRIS à CACEIS et caution de 4 420 000€ au profit des banques de l'Union TERRIS.

- Opérations de couverture sur les marchés à terme : NEANT
Ces opérations sont traitées par l'UNION TERRIS.

- Caution 160 000€ au profit des banques d'INOXA SAS.

14°) INDEMNITE ALLOUEE au CONSEIL d'ADMINISTRATION

L'indemnité maximale allouée au Conseil d'Administration pour l'exercice 2024/2025 est de 55 000€.

15°) TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Selon tableau liste ci-joint

16°) EFFECTIF MOYEN

- Cadres :	7
- Agents de maitrise :	27
- Ouvriers/employés :	68

Total :	102

TABLEAU LISTE DES PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29 Novembre 1983 - Article 24-11°)

FILIALES & PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DETENUE (%)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES	PROVISION DEPRECIATION DES TITRES
(+ de 50%)					
(entre 10 et 50%)					
* TERRIS UNION (ex. 30/06/2025)	88 000	235 719	31%	27 500	-

FILIALES & PARTICIPATIONS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT DU DERNIER EXERCICE	DIVIDENDES ENCAISSES	PRETS ET AVANCES CONSENTIS	CAUTIONS ET AVALS DONNES
(+ de 50%)					
(entre 10 et 50%)					
* TERRIS UNION	302 563 133	0	-	-	4 420 000

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2025

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 086 643	KE		KF	4 770	
CORPORELLES	Terrains						KG	4 876 582	KH		KI	43 078	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ	43 995 021	KK		KL	1 613 357	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM	1 116 871	KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	4 739 700	KQ		KR	309 720	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	42 695 607	KT		KU	1 018 107	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	1 498 377	KZ		LA	78 217		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	521 896	LC		LD	3 626		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	353 857	LI		LJ	3 378 262	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	99 797 910	LO		LP	6 444 366	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 263 528	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	37 644	1U		1V	907		
TOTAL IV						LQ	1 301 173	LR		LS	907		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	102 185 725	ØH		ØJ	6 450 042
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	356 121	LW	735 292	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	38 417	LY	4 881 242	LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	212 616	MB	45 395 762	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	1 116 871	MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG	36 420	MH	5 013 000	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	409 776	MK	43 303 938	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP	100 245	MQ	1 476 348	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	133 737	MT	391 784	MU	
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		1 958 696		MY		MZ		NA	1 773 422	NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		1 958 696		IY		NG	931 213	NH	103 352 367	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX	9 040	ØY	1 254 488	ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	38 551	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ	9 040	NK	1 293 039	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						1 958 696		ØK	1 296 374	ØL	105 380 698	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2025

Désignation de l'entreprise STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 064 459	PF	17 825	PG	356 121	PH	726 163		
TOTAL I		RK	1 064 459	RM	17 825	RN	356 121	RO	726 163		
Terrains		PI	3 080 766	PJ	107 092	PK	33 081	PL	3 154 777		
Constructions	Sur sol propre	PM	38 794 542	PN	526 141	PO	212 616	PQ	39 108 067		
	Sur sol d'autrui	PR	959 733	PS	19 065	PT		PU	978 798		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	4 049 930	PW	155 151	PX	36 420	PY	4 168 661		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	36 116 160	QA	1 290 307	QB	271 056	QC	37 135 410		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	1 365 747	QI	63 756	QJ	100 245	QK	1 329 258		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	433 335	QM	17 536	QN	133 737	QO	317 134		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	84 800 215	QV	2 179 047	QW	787 157	QX	86 192 105		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	85 864 674	OP	2 196 872	OQ	1 143 278	OR	86 918 268		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH				Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	52 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	987 673	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	2 214 385	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	3 254 058	
	Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles		6E	6F	6G	6H	32 218	
sur - titres mis en équivalence		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
- titres de participation		9U	9V	9W	9X		
- autres immobilisations financières (1)*		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S	549 694	
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W	1 013 087	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	1 595 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	4 849 057	
	- d'exploitation	UE	UF				
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PERCH										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	38 551	UV		UW	38 551				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	881 393		129 295		752 097				
	Autres créances clients			UX	7 555 367		7 555 367						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	2 210		2 210						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	491 685		491 685						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	170 932		170 932						
		Divers		VP	22 206		22 206						
	Groupe et associés (2)			VC	20 780 970		20 780 970						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR									
	Charges constatées d'avance			VS	513 066		513 066						
	TOTAUX			VT	30 456 378	VU	29 665 730	VV	790 648				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 011 816		1 125 950		2 885 866					
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	9 457 221		9 457 221							
Personnel et comptes rattachés			8C	880 635		880 635							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	509 352		509 352							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	12 580		12 580							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	81 262		81 262							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	45 956		45 956							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	782 133		782 133							
Groupe et associés (2)			VI	7 923 708		7 923 708							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	81 407		81 407							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	8 429 747		8 429 747							
TOTAUX			VY	32 215 816	VZ	29 329 951		2 885 866					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 498 233	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	714 155	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Bilan Passif

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 07/10/25

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 2 318 940	2 318 940	2 354 955
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	365 365	365 365
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 038 773	2 038 773
Réserve légale	2 635 808	2 635 808
Réserves statutaires ou contractuelles	2 178 311	2 178 311
Réserves réglementées	4 585 166	4 502 943
Autres réserves	21 805 789	21 669 406
Report à nouveau	93 383	93 383
Résultat de l'exercice	1 788 220	971 970
TOTAL situation nette :	37 809 755	36 810 913
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	37 809 755	36 810 913
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 608 385	1 608 385
Provisions pour charges	1 645 673	1 285 586
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 254 058	2 893 971
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 011 816	2 450 825
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	4 011 816	2 450 825
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 457 221	8 085 469
Dettes fiscales et sociales	1 529 785	2 027 466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 133	569 583
Autres dettes	8 005 116	8 973 999
TOTAL dettes diverses :	19 774 254	19 656 517
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	8 429 747	8 925 404
DETTES	32 215 816	31 032 747
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	73 279 629	70 737 631

certifié conforme à l'original

Le Directeur
Guillaume RIVET

Bilan Actif

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 07/10/25

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	735 292	726 163	9 129	22 183
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	735 292	726 163	9 129	22 183
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 881 242	3 154 777	1 726 465	1 795 815
Constructions	51 525 633	44 255 526	7 270 107	6 047 386
Installations techniques, matériel et outillage industriel	43 303 938	37 135 410	6 168 527	6 440 727
Autres immobilisations corporelles	1 868 132	1 646 393	221 740	221 190
Immobilisations en cours	1 773 422	32 218	1 741 204	342 981
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	103 352 367	86 224 324	17 128 043	14 848 099
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 254 488		1 254 488	1 263 528
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	38 551		38 551	37 644
TOTAL immobilisations financières :	1 293 039		1 293 039	1 301 173
ACTIF IMMOBILISÉ	105 380 698	86 950 487	18 430 211	16 171 455
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 433 503	32 597	5 400 906	9 003 806
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	58 106		58 106	102 284
Stocks de marchandises	9 694 280	517 097	9 177 182	7 516 006
TOTAL stocks et en-cours :	15 185 888	549 694	14 636 194	16 622 097
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	29 217 730	1 013 087	28 204 643	32 263 916
Autres créances	687 032		687 032	628 630
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	29 904 762	1 013 087	28 891 675	32 892 546
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	10 549 940		10 549 940	4 243 718
Disponibilités	258 543		258 543	457 771
Charges constatées d'avance	513 066		513 066	350 044
TOTAL disponibilités et divers :	11 321 549		11 321 549	5 051 533
ACTIF CIRCULANT	56 412 199	1 562 781	54 849 418	54 566 176
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	161 792 897	88 513 268	73 279 629	70 737 631

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 07/10/25

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 620 820	905 379
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	59 035	51 903
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	507 803	451 294
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	566 838	503 198
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	398 164	432 707
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	398 164	432 707
RÉSULTAT FINANCIER	168 674	70 490
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 789 495	975 870
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	139 275	35 150
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	139 275	35 150
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	95 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 336	11 642
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	100 336	11 642
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	38 939	23 508
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	40 214	27 408
TOTAL DES PRODUITS	141 906 528	154 664 187
TOTAL DES CHARGES	140 118 307	153 692 217
BÉNÉFICE OU PERTE	1 788 220	971 970

certifié conforme à l'original

Le Directeur
Guillaume RIVET



Compte de Résultat (Première Partie)

STE COOP AGRI BONNEVAL BEAUCE PER

Période du 01/07/24 au 30/06/25
Edition du 07/10/25

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2025	Net (N-1) 30/06/2024
Ventes de marchandises	132 432 087	80 480	132 512 567	145 514 747
Production vendue de biens	3 563 103		3 563 103	3 552 775
Production vendue de services	4 322 435	(1 568)	4 320 867	4 047 262
Chiffres d'affaires nets	140 317 625	78 912	140 396 538	153 114 785
Production stockée			(44 179)	14 808
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 144	16 965
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			813 750	945 481
Autres produits			28 161	33 801
PRODUITS D'EXPLOITATION			141 200 414	154 125 840
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			113 931 039	134 992 360
Variation de stock de marchandises			2 011 189	(3 972 398)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 161 487	1 868 131
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(175 594)	962
Autres achats et charges externes			9 448 086	8 479 872
TOTAL charges externes :			127 376 206	141 368 926
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			271 504	385 479
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 891 680	4 712 799
Charges sociales			1 821 018	1 785 758
TOTAL charges de personnel :			6 712 698	6 498 557
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 196 872	2 289 349
Dotations aux provisions sur immobilisations			32 218	
Dotations aux provisions sur actif circulant			324 145	318 300
Dotations aux provisions pour risques et charges			662 087	383 819
TOTAL dotations d'exploitation :			3 215 322	2 991 468
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 003 864	1 976 029
CHARGES D'EXPLOITATION			139 579 594	153 220 460
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 620 820	905 379

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE

DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi douze décembre à dix heures, les délégués des sections de la Société Coopérative Agricole Bonneval Beauce et Perche se sont réunis en assemblée générale plénière ordinaire, au campus les Champs du Possible à Châteaudun, sur convocation du conseil d'administration établie dans les formes légales.

Outre la publication parue dans le journal d'annonces légales Horizons n° 1864 du 14 novembre 2025, chaque sociétaire a reçu, avec sa convocation aux assemblées de sections, l'ordre du jour de la présente assemblée plénière suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination du bureau de l'assemblée ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale plénière ordinaire du 10 décembre 2024 ;
3. Rapport moral et financier du conseil d'administration sur l'exercice 2024/2025 ;
4. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2024/2025 ;
5. Approbation des comptes de l'exercice et quitus de leur gestion aux administrateurs ;
6. Approbation des conventions réglementées ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2024/2025 et ratification des décisions du conseil d'administration ;
8. Fixation du taux d'intérêt à servir aux parts sociales ;
9. Renouvellement du quart sortant du conseil d'administration ;
10. Enveloppe globale des indemnités du conseil d'administration ;
11. Enveloppe globale pour la formation des administrateurs ;
12. Variation du capital social au cours de l'exercice écoulé ;
13. Questions diverses ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur MERCIER Arnaud, président du conseil d'administration assure la présidence de l'assemblée ; Messieurs ELIE Alain et JUMEAU Johann sont nommés assesseurs ; le bureau ainsi constitué désigne Madame SAN JUAN Delphine comme secrétaire de séance.

Dix-huit délégués de section présents et cinq représentés ont signé la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ; l'assemblée est régulièrement constituée ; le président déclare la séance ouverte et charge la secrétaire de lire le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 10 décembre 2024.

Il est rappelé que, conformément à l'article 44 des statuts, cette réunion, pour être valable doit être d'un nombre de délégués présents ou représentés au moins égal au tiers du nombre total des délégués élus par l'ensemble des assemblées de section.

Monsieur RIVET Guillaume donne lecture du rapport d'activité de la coopérative au cours de l'exercice 2024/2025. Puis il commente et projette le compte de résultat comparé à celui de

l'exercice précédent, avec les variations de chaque poste ainsi que le bilan schématique arrêté au 30 juin 2025.

Le commissaire aux comptes donne lecture de son rapport sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Monsieur MERCIER Arnaud donne lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

Le président et les responsables se mettent à disposition de l'assemblée pour répondre aux questions posées. Plus personne ne demandant la parole, le président informe l'assemblée qu'il va être procédé au vote des résolutions.

Première résolution :

Le procès-verbal de l'assemblée générale plénière ordinaire du 10 décembre 2024 est adopté sans modification.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'assemblée, après examen des comptes de l'exercice 2024/2025 et lecture du rapport du commissaire aux comptes, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée entérine les conventions règlementées relatées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'assemblée ratifie les décisions prises par le conseil d'administration au cours de l'exercice et lui donne quitus pour sa gestion.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 1 788 220,19€ dont :

- un excédent résultant des opérations faites avec les tiers non associés de 120 641,61 €
- un excédent résultant des opérations faites avec les associés coopérateurs de 1 667 578,58 €.

L'assemblée générale ordinaire dote les réserves obligatoires suivantes :

- la réserve indisponible des opérations faites avec les tiers non associés pour un montant de 120 641,61 € ;
- la réserve compensant le remboursement de parts sociales pour un montant de 41 921€.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 1 625 657,58€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'assemblée générale décide de servir un intérêt aux parts sociales libérées aux associés coopérateurs au taux de 4.7975% représentant un montant de 111 251,15 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'assemblée générale décide de distribuer des ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations effectuées avec la coopérative, de la manière suivante :

- Ristourne approvisionnements liés à la production végétale :
 $12\,233\,911,03 \text{ €} \times 3\% = 367\,017,33 \text{ €}$
- Ristourne céréales et semences : $328\,801,612 \text{ T} \times 2,50\text{€} = 822\,004,03 \text{ €}$
- Ristourne semences de céréales à paille : $3\,965\,052,92 \text{ €} \times 5\% = 198\,252,65 \text{ €}$

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le solde de l'excédent net répartissable représentant un montant de 127 132,43 € en autres réserves.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution :

Les mandats d'administrateurs suivants arrivent à terme :

- Monsieur COGNEAU Alexandre ;
- Monsieur DOUSSET Emmanuel ;
- Monsieur GOUSSARD Benoît, représentant de l'EARL BENOIT GOUSSARD ;
- Monsieur PREHU Emmanuel.

L'assemblée générale renouvelle les mandats de Messieurs COGNEAU Alexandre, DOUSSET Emmanuel, GOUSSARD Benoît et PREHU Emmanuel pour une période de 4 ans.

Après vote à bulletin secret, sont désignés comme administrateurs :

- | | |
|------------------------|---------|
| ➤ M. COGNEAU Alexandre | 23 voix |
| ➤ M. DOUSSET Emmanuel | 21 voix |
| ➤ M. GOUSSARD Benoît | 23 voix |
| ➤ M. PREHU Emmanuel | 23 voix |

Dixième résolution :

L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration une somme maximale de

55 000 € par an au titre des indemnités à verser.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer au conseil d'administration une somme maximale de 30 000 € par an au titre de la formation des administrateurs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Douzième résolution :

L'assemblée générale ordinaire constate que le capital social s'élève au 30 juin 2025 à 2 318 940 euros, soit 154 596 parts de 15 euros et que ledit capital a enregistré les mouvements suivants au cours de l'exercice :

❖ Capital social au 30 juin 2024 :	2 354 955 €
❖ Souscriptions sur l'exercice :	41 820 €
❖ Remboursements sur l'exercice :	-82 065 €
❖ Reprise parts annulées :	4 230 €
Capital social au 30 juin 2025 :	2 318 940 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution :

L'assemblée générale ordinaire autorise le conseil d'administration à prélever, sur les versements effectués au titre des résolutions adoptées ci-dessus, les sommes nécessaires à la mise à jour ou à la libération complémentaire des parts sociales de tout associé coopérateur non à jour de ses obligations de souscription ou de libération de parts sociales, conformément aux statuts de la coopérative.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le Président,
Arnaud MERCIER

Les scrutateurs,
Alain ELIE et Johann JUMEAU

La secrétaire,
Delphine SAN JUAN

